

Madame, Monsieur le Directeur
Madame, Monsieur le Proviseur

Saint Yrieix, le 30 Novembre 2011

Offre de formations

3^{ème} DP 6 heures

CAP :

- Esthétique
Cosmétique Vente
Soins conseils
- Cuisine et Restaurant

BAC PRO (3 ans) :

- Esthétique
cosmétique parfumerie
- Hôtellerie (cuisine et
service)

**BAC Technologique
(3 ans) :**

Hôtellerie

Cycle BTS :

Mise à Niveau

OBJET : mini-stages de découverte des métiers de l'**esthétique** et de l'**hôtellerie**

Madame, Monsieur,

Le lycée Saint Joseph l'Amandier vous propose d'accueillir vos élèves en mini-stage de découverte des formations hôtellerie et esthétique et ainsi de les aider concrètement dans leur parcours d'orientation.

La période d'organisation de ces mini-stages s'étend de décembre 2011 à mai 2012

les élèves intéressés seront accueillis par demi-journée ou journée complète et seront intégrés dans une classe de la section choisie. Ils assisteront à une séquence d'enseignement professionnel.

Le repas est offert aux élèves

Pour toute inscription, veuillez contacter :

- **Pour la section hôtellerie :** Mr GREGOIRE, chef de travaux (Tél. 05.45.38.60.48)

- **Pour la section esthétique :** le secrétariat (tél. 05.45.38.13.02)

Nous vous indiquons également la date de notre journée « portes ouvertes »

le samedi 24 mars 2012 de 10 h à 17 h

Vous trouverez ci-joint les conventions mini stages et un tract portes ouvertes

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier et restant à votre disposition pour toute information complémentaire.

Jean-François FERRON
Directeur

CONVENTION MINI-STAGE de DÉCOUVERTE
des métiers de l'hôtellerie restauration

Article 1 – La convention de mini – stage de découverte est établie entre :

- ✓ le Lycée Saint-Joseph L'Amandier - allée Jean-Pierre Gault - 16710 SAINT-YRIEIX sur CHARENTE représenté par Monsieur Jean-François FERRON, Directeur
- ✓ et le Collège _____
représenté par M. _____

Article 2 – La présente convention est valable le _____ de 8H30 à 14H30
et concerne l'élève : Nom - Prénom : _____

Interne - ½ Pensionnaire - Externe en classe de : _____

Article 3 – Durant la journée de stage, l'élève visiteur sera soumis aux règles en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité, d'horaires, de discipline et de courtoisie.

Article 4 – Le Lycée Saint-Joseph L'Amandier, le Collège et les responsables légaux de l'élève ont souscrit les assurances couvrant les risques liés à leur responsabilité civile. En cas d'accident survenant à l'élève, le Chef d'Établissement d'accueil s'engage à prévenir immédiatement le Principal du Collège.

Article 5 – Les responsables des deux Établissements se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention.

Article 6 – Conditions de stage :

- Prendre rendez-vous avec M. GREGOIRE, Chef de Travaux au **05 45 38 60 48**.
- Se présenter au lycée à 8H30 au bâtiment professionnel hôtelier dans une tenue correcte et si possible :
 - pour les filles un pantalon de couleur noire ou sombre, un chemisier, une veste, des chaussures de ville classiques fermées à petits talons.
 - pour les garçons un pantalon de couleur noire ou sombre, une chemise blanche, une veste, des chaussures de ville classiques fermées à petits talons.
- Programme de la journée :
 - **8h30** : Accueil, visite des locaux professionnels.
 - **8h45 - 11h30** : Participation aux travaux pratiques de cuisine.
 - **11h30 - 12h15** : Repas assuré par l'établissement d'accueil au self service.
 - **12h15 - 14h00** : Participation aux travaux pratiques en salle de restaurant d'application.
 - **14h00 - 14h15** : Bilan de la journée, aide à définir un projet professionnel en hôtellerie restauration, rencontre avec les parents (selon vos disponibilités M. GREGOIRE, Chef de Travaux se tient à votre entière disposition pour trouver un horaire à votre convenance)

Article 7 – Trajets : (à la charge des familles - moyens de locomotion à préciser)

Les trajets de l'élève seront organisés de la manière suivante du domicile à l'établissement d'accueil :

Trajet du matin : _____ Trajet du soir : _____

Fait à _____ le _____

Le Principal du Collège ou son représentant	Le chef d'établissement J.F. FERRON Directeur	Le responsable légal de l'élève
--	--	--

Pour information : Le **samedi 24 mars 2012** aura lieu dans notre établissement une journée « Portes Ouvertes ».

SAMEDI 24 MARS 2012

10h à 17h

Journée
portes ouvertes

L Y C E E

SAINT JOSEPH

L'Amandier



hôtellerie esthétique

Renseignements et réservations :

05 45 38 13 02

Allée J.Pierre Gault

BP 80 002 - 16710 SAINT-YRIEIX

www.lamandier.fr

Restaurant d'application ouvert aux visiteurs

Création : dxcommunication.fr